

André Augueux, issu d'une ancienne famille de cultivateurs fontenaisiens, possède alors de multiples parcelles aux Vaux Robert, aux Bouffrais, aux Moities, aux Buffets, aux Clanards et, près de chez lui, au Val Content.

Difficile de préciser quelle liqueur a pu être produite une fois l'autorisation obtenue. Le détail de la récolte de 1928, « année médiocre et inférieure à la moyenne » pour les 55 exploitants fontenaisiens peut fournir quelques indices. Nous y notons notamment 12 quintaux de cerises, 2 quintaux de pêches, 2 quintaux de pommes et de poires à cidre et 8 quintaux de prunes.

***L'Archive de la Quinzaine n°371***

*Du lundi 10 septembre au samedi 22 septembre 2018 :*

***Le duo Leconte-Letourneur pour le 11, rue Gambetta  
(1933)***

Les Archives municipales vous accueillent  
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /  
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

Archives municipales  
10, rue Jean Jaurès  
92 260 Fontenay-aux-Roses  
Tel. 01 41 13 21 12

[david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr](mailto:david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr)

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>

***L'Archive de la Quinzaine<sup>1</sup> n°370***

*Du lundi 27 août au samedi 8 septembre 2018*

***Autorisation de distillation  
(1928)***

A la fin des années 1920, les parcelles cultivées ne sont plus majoritaires sur le territoire fontenaisien (moins de 100 ha. sur un total de 251 ha). Le Maire, Ernest Laborde, n'en continue pas moins à gérer de nombreuses affaires agricoles. L'une d'entre elles concerne les questions relatives à la distillation de l'eau-de-vie.

Selon la réglementation alors en vigueur, toute personne propriétaire d'une parcelle classée en verger ou vigne peut distiller (ou faire distiller) le produit issu de ce terrain.

En 1928, André Augueux demande l'autorisation au Maire de transformer sa récolte (AM FaR 3F106) :

---

<sup>1</sup> Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

Fontenay-aux-Roses,  
le 9 janvier 1928.

Monsieur le Maire,

Désireux de faire distiller des fruits  
provenant de ma récolte, je vous serais très  
reconnaisant de me faire connaître la date  
que Monsieur le Juge de Paix de Sceaux  
a fixé pour procéder à cette opération dans  
notre commune.

Dans l'espoir de vous lire bientôt, veuillez  
agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma  
considération distinguée.

André Duqueux, cultivateur,  
Conseiller Municipal.

---